

ANGLES DE VUES

LA JEUNESSE

La revue du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Puy-de-Dôme

N° 34 Publié en Janvier 2025

Le CAUE du Puy-de-Dôme a validé depuis le 1er janvier 2025 son projet de structure pour les quatre prochaines années à venir (2025-2028). Les thématiques, émanant du territoire, étudiées durant cette période, portent sur les façades, les cours d'école, l'ouverture des paysages et la vacance. Elles sont étudiées par le prisme d'un fil conducteur : « bon sens et simplicité ». Le numéro d'Angles de vues que vous tenez entre les mains parle de ces thématiques sous l'angle de la jeunesse.





*Où l'on découvre le monde.
Et où l'on en découvre ses limites.*



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers lecteurs,

D'un côté, il y a l'histoire...

Depuis tous temps, de nombreuses initiatives ont montré l'intérêt porté à former la "jeunesse" et à prendre en considération ses spécificités dans la construction de la ville : Par exemple, dès le XVIème siècle, les jeunes aristocrates étaient invités à participer au "Grand Tour", long voyage culturel à travers l'Europe. Initiative qui s'est ensuite déclinée jusqu'à des échanges étudiants plus ouverts à tous. D'autres exemples proviennent des urbanistes, qui, dès le XIXème ont réfléchi à la position de l'école dans la ville, puis plus tard à la place des espaces de jeux et de liberté pour garantir aux jeunes, l'accessibilité de la ville. Dans tous les cas, l'histoire montre que l'acculturation et les acquis d'hier, contribuent et profitent à la construction d'un cadre de vie de demain plus qualitatif.

De l'autre, il y a le rôle des CAUE...

Encore récemment, le Sénat a exprimé sa volonté de développer la connaissance de l'architecture et du patrimoine auprès du public et notamment des publics scolaires, afin de promouvoir une culture architecturale citoyenne. Il incite ainsi à travers son rapport (*) à une réelle culture sur ces sujets, tout en réaffirmant le rôle des CAUE. Si les CAUE se sont vu attribuer depuis plus de 40 ans, un rôle important dans la sensibilisation et l'éducation des jeunes, ils n'en n'ont pas moins intégré cette tranche d'âge dans tous les processus menant à la construction d'un projet, qu'il soit urbain, architectural ou paysager.

Persuadé que les jeunes sont à la fois des usagers à part entière, des messagers, et les acteurs des aménagements de demain, le CAUE du Puy-de-Dôme se propose aujourd'hui de consacrer ce nouveau numéro du journal "Angles de Vues" au thème de la "jeunesse".

J'ai le plaisir de vous laisser découvrir ce numéro 34 qui, pourquoi pas, nous permettra de rester jeunes et curieux le temps de la lecture ... et plus je l'espère !

À tous, je souhaite une bonne lecture.

Fabien Besseyre,
Président du CAUE du Puy-de-Dôme

(*) Rapport d'information du Sénat N° 780 du 25 septembre 2024, sur « Architectes des bâtiments de France : périmètre et compétences »

SOMMAIRE

CHIFFRES ET INTERROGATIONS

p. 6

Une réflexion est menée sur les critères définissant la jeunesse, accompagnée de la présentation de chiffres clés aux niveaux national et départemental.

EN FINIR AVEC LES AIRES DE JEUX !

p. 8

Sur le papier, dans les catalogues de mobilier urbain, les aires de jeux font rêver. Mais là où nos yeux d'adultes voient des petits îlots où les enfants jouent et se sociabilisent en toute sécurité, ces derniers perçoivent des espaces clos et limités.

COURS D'ADO

p. 12

Les cours des écoles primaires et maternelles ont souvent été repensés pour répondre aux besoins des jeunes enfants, en privilégiant les jeux, la motricité, et le contact avec la nature, tout en intégrant parfois une réflexion sur l'équilibre entre les genres. Mais qu'en est-il des adolescents, regroupés dans les cours des collèges et lycées ? Leurs attentes et besoins, notamment en matière de naturalité et de loisirs, sont-ils similaires ?

SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC À L'ARCHITECTURE, POURQUOI ? COMMENT ?

p. 14

Le CAUE et les dispositifs de sensibilisation du jeune public.

SENTIER DU PETIT CURISTE

p. 16

Proposer à un jeune public un itinéraire ludique, baptisé le « Sentier du petit curiste » pour découvrir les stations thermales de Châtel-Guyon, Royat-Chamalières, le Mont-Dore et La Bourboule, de manière interactive et éducative, tout en s'amusant.

REGARDS CROISÉS SUR LE TERRITOIRE

p. 18

Une dimension culturelle et pédagogique pour sensibiliser le jeune public

DE LA TRANSMISSION DES SAVOIRS À L'ARCHITECTURE DES LIEUX D'ENSEIGNEMENT

p. 20

Les établissements d'enseignement sont des éléments marquants du paysage urbain, ils sont le lieu de savoir et d'éducation mais également un lieu d'échanges.

SOLASTALGIE : DERRIÈRE UN BEAU MOT, LE GRAND MAL DES JEUNES ?

p. 26

Entre conscience écologique accrue et pessimisme environnemental généralisé et diffusé en continu, la jeune génération se retrouve en position délicate. Comment gérer ce conflit nouveau et s'en accommoder, que faire pour l'atténuer...

LAISSEZ, LAISSEZ LES ENFANTS MARCHER

p. 30

Un paysage ouvert, c'est aussi celui que l'on peut traverser. Un paysage dont on peut franchir les limites, que l'on peut parcourir, où l'on peut évoluer librement.



Où l'on construit son habitat rêvé

CHIFFRES ET INTERROGATIONS

JEUNE OU ADULTE ?

Source : INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) - Les chiffres clés 2021

Quelles sont les limites qui définissent l'appartenance à la classe des « jeunes » ?



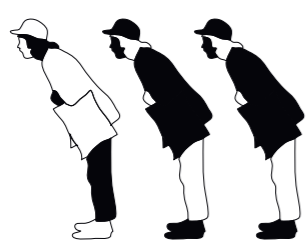
30 % Des jeunes travaillent

20 % Des jeunes vivent sous le seuil de pauvreté

21.5 Âge moyen de la fin de la formation initiale. Première entrée sur le marché du travail

27%

Des 15-29 ans habitent à la campagne



JEUNE À TOUT ÂGE ?

Jeunesse = absence d'expérience ?



5 ans
«jeune» cycliste



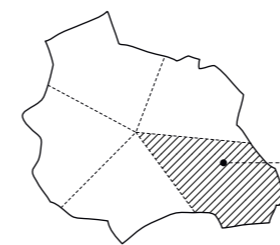
35 ans
«jeune» mariés



65 ans
«jeune» retraité

À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

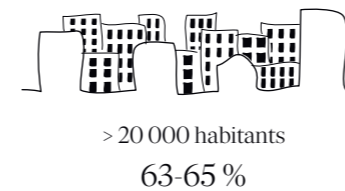
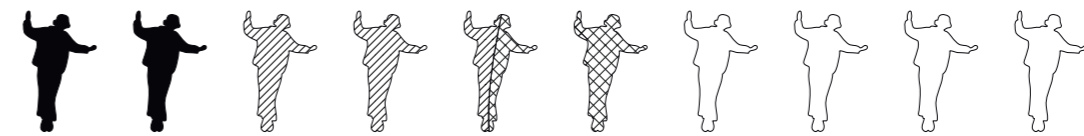
Source : Étude sur les besoins en logement des jeunes - Conseil Départemental du Puy-de-Dôme



Puy-de-Dôme
662 285 habitants
118 277 15-29 ans

1/2 Des 18-24 ans ont jamais quitté le domicile parental

1/4 Vit dans un logement indépendant

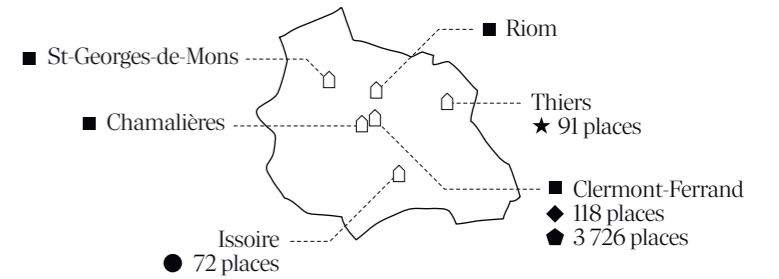


4 structures pour les 16-30 ans

- Corum St-Jean¹
- ◆ FJT² le Phare
- FJT la Passerelle
- ★ FJT Atrium

1 structure pour les étudiants (<28 ans)

- ◆ CROUS



¹ Environ 600 logements sur le département. La majorité de ces résidences est localisée à Clermont-Ferrand
² FJT : foyer des jeunes travailleurs

29 internats
3 085 internes en 2022-2023

2 100 places dans les internats des établissements de formation en alternance

2 600 logements dans des résidences d'étudiants privées

40% Des 19-29 ans sont locataires du parc privé

EN FINIR AVEC LES AIRES DE JEUX !

« Rares sont désormais les moments où l'enfant est autonome, sans le contrôle d'un adulte, libre de rêvasser, de bricoler, de ne rien faire ou de préparer une quelconque bêtise. »

(Thierry Paquot, philosophe et urbaniste, 2005).

Sur le papier, dans les catalogues de mobilier urbain, les aires de jeux font rêver. Mais là où nos yeux d'adultes voient des petits îlots où les enfants jouent et se sociabilisent en toute sécurité, ces derniers perçoivent des espaces clos et limités.

Les aires de jeux, souvent trop rares et de taille insuffisante, imposent des normes peu enrichissantes pour les enfants. Tout est conçu pour surveiller nos bambins et éviter qu'ils ne se blessent. Les lieux sont entourés de grillages ou de barrières et accueillent une multitude de sols amortissants sous et autour des jeux. Quant aux adultes, ils sont relégués sur des bancs leur permettant de surveiller l'ensemble du parc. Les enfants, peu visibles ailleurs en ville, se retrouvent nombreux ici en dehors du temps scolaire, mais il s'avère que peu d'installations favorisent les rencontres et les échanges.

Lorsqu'ils attendent leur tour au toboggan, les enfants se rangent spontanément en file indienne et descendent un par un, ce qui limite l'interaction. Cela n'invite pas à l'aventure, à la cachette, or « c'est de ça dont les enfants ont besoin » déplorent de nombreux spécialistes de l'enfance.

Conçues par des adultes pour les enfants, ces aires sont souvent des lieux « d'activités répétitives, banales, telles que se balancer, glisser et tourner, si bien que l'enfant ressemble davantage à un hamster qu'à un explorateur, un aventurier ou un inventeur », résume de manière cinglante Francesco Tonucci dans son ouvrage « La Ville des enfants. Pour une révolution urbaine » (Parenthèses Editions, 2019). Ces espaces créent plus de tensions que de rencontres.



Les aires de jeu renforcent la séparation entre le monde des adultes et celui des enfants et même entre les enfants eux-mêmes, en organisant les espaces par tranches d'âge. Cela entraîne une perte d'apprentissages essentiels à la vie et à l'autonomie. De plus, ces aires ne sont guère agréables pour les adultes qui se trouvent confinés sur des bancs orientés vers les jeux. Souvent exposés au soleil, ces lieux ne favorisent ni les échanges ni le développement de liens sociaux. Si l'on prenait le temps d'écouter les besoins d'intimité et d'exploration des enfants, tout en prenant en considération le bien-être des adultes, ces espaces pourraient se transformer. Ils pourraient inclure des recoins où les enfants pourraient se cacher, des chemins à explorer, des tables pour se rassembler. Pour les adultes, des zones ombragées pour discuter et des pelouses pour pique-niquer seraient idéales. On pourrait remplacer les grillages par des barrières végétales permettant ainsi une connexion avec l'extérieur. Il est même envisageable que ces aires de jeux, très colorés conçus par des adultes, disparaissent pour laisser place à des « terrains d'aventure » : des espaces vides et ouverts pour les enfants et les adolescents, où ils pourraient exprimer leur créativité en utilisant des éléments trouvés sur place, afin de jouer et de s'épanouir à leur manière. Si on prenait le temps d'écouter les enfants exprimer leurs besoins d'intimité et d'exploration, les aires pourraient être bien différentes.

Pour répondre à ce besoin, il est intéressant de se pencher sur la notion de « la rue aux enfants ». L'objectif principal des rues aux enfants est de proposer des jeux spontanés ou organisés. Cette conception diffère de celui des rues scolaires, axées sur la sécurité des élèves et la convivialité entre parents aux abords d'établissements scolaires. Les rues aux enfants s'inspirent du concept anglo-saxon des « play streets », apparu au début du

XX^{ème} siècle pour contrer l'augmentation du trafic automobile. En France, ce phénomène a débuté à Lyon dans les années 1980 avec les « Rues du mercredi ». Aujourd'hui, il est soutenu par le collectif national « Rues aux enfants, rues pour tous ». Ces événements peuvent se dérouler pendant un week-end, une journée ou plusieurs heures en après-midi ou soirée, et peuvent avoir lieu dans des rues commerçantes, des quartiers résidentiels ou en centre-ville, sans être liés à la présence d'une école. La rue est temporairement fermée aux véhicules motorisés, favorisant ainsi les déplacements doux, les loisirs et les rencontres. Contrairement à la rue scolaire, régie par un arrêté municipal, la rue aux enfants est souvent le fruit d'une démarche citoyenne et collective. Des associations participent en proposant diverses activités durant ces périodes. Grâce à cette initiative, enfants et adultes peuvent (re)découvrir la rue et jouer librement dans un espace qui leur est habituellement peu accessible.

Au Canada, la Ville de Beloeil a lancé en 2016 une première au Québec avec son initiative « Dans ma rue, on joue ! », un projet pilote qui vise à inciter les petits et grands à jouer librement dans les rues résidentielles choisies par les citoyens tout en encadrant cette pratique de façon sécuritaire. Un processus de validation des demandes est effectué via le comité de circulation. La signalisation routière est alors adaptée et un code de conduite est remis à chaque participant. Le code stipule qu'il faut respecter la période de jeux libres sécuritaires permise sur rue, soit entre 7 h et 21 h les jours où les enfants ne se rendent pas à l'école. Une belle initiative qui permet d'entendre à nouveau les cris et joie des enfants dans les quartiers.



COURS D'ADO

Beaucoup a été dit sur les cours d'école primaire et maternelle, avec des transformations propres à répondre, parfois de manière présumée, aux attentes et besoins des jeunes enfants. Dans de nombreux cas, les aménagements s'articulent autour d'une logique de jeux, d'expériences de motricité et de rencontres avec le monde végétal, parfois en cherchant un meilleur équilibre entre les genres. Mais qu'en est-il des jeunes ? Des jeunes de plus de 11 ans qui se retrouvent tous ensemble dans la cour, que ce soit au sein d'un collège ou d'un lycée ? Leurs besoins et envies sont-ils équivalents avec un désir de naturalité et de jeux ?

La cour : l'archétype d'un espace collectif

Toutes les cours ont ce même trait : elles forment un lieu commun, où toutes catégories socioprofessionnelles, tous âges et toutes origines se croisent au même moment, dans un même lieu. Cela paraît évident mais ce n'en est pas moins singulier dans nos expériences de relations humaines.

C'est un peu comme si c'était tous les jours la fête patronale sur la place du bourg ; ce que les adultes, eux, ne connaissent que ponctuellement au cours d'une année. Les enfants explorent cela pluri-quotidiennement.

Une part de leur sociabilité se joue à ce moment-là, en tout cas dans une forme de liberté. Alors, comment l'organisation de cet espace répond à cet enjeu majeur de sociabilité ? Comment l'individu se construit et expérimente dans ces lieux ? Comment éviter de limiter les expériences souhaitées par des a priori sur les besoins et en catégorisant trop fortement les classes d'âges ?

Se construire dans le rapport à l'autre

Le collège marque le passage de la perception à la représentation symbolique¹. L'enfant cherche à jouer, mais il cherche aussi à exister vis-à-vis des autres, à se conformer ou à se démarquer. Le collège accueille des enfants en plein basculement dans le rapport à l'autre, durant lequel ils commencent à conscientiser cette relation.

A tout âge, les groupes s'attachent et s'identifient à des lieux au sein de la cour² : le terrain de foot, tel recoin pour les joueurs de cartes, etc. Au collège, la particularité résiderait dans l'enjeu de représentation sociale au sein de la communauté que forme l'établissement : être vu ou ne pas être vu, des uns, des adultes, des autres. On tient place. Bien sûr, de nombreux usages sont mouvants dans le temps de la pause et dans le temps sociétal, et aussi selon les effets de modes. Par ailleurs, les élèves changent de groupes au sein d'une même récréation.

À noter aussi le privilège de l'âge, que ce soit à l'école ou au collège : l'utilisation des lieux est définie par celles et ceux qui possèdent le plus d'ancienneté dans l'établissement, et qui ont accédé au fil du temps à des lieux qui leur semblaient enviables à leur arrivée dans l'établissement. Les nouveaux et nouvelles venues découvrent cette organisation, s'y adaptent et accèdent à leur tour aux places les plus enviables.

Aménager la cour pour les collégiens revient à offrir des lieux pour ces expérimentations sociales, au-delà de l'approche ludique et sportive à travers l'expérience corporelle, il y a bien là un enjeu de société ou plutôt de citoyenneté.

La cour comme lieu de liberté sous conditions et de transgressions

La cour est avant tout l'espace des élèves, là où en tout cas ils et elles agissent sans encadrement direct de la part du corps enseignant. Toutefois certaines règles encadrent ce qui se passe dans la cour, à la fois sur les usages qui en sont faits et sur la manière de se comporter. Le règlement intérieur, parfois construit avec les élèves, ou tout du moins partagé avec eux, forme un contrat social.

Dans le cadre d'une transformation de cet espace de vie commune, les éléments de ce contrat sont amenés à être interrogés. La méthode de projet va donc chercher tout d'abord à questionner les usages, les besoins et les problématiques que posent l'espace en général. Et à ce moment précis la confrontation des points de vue est essentielle afin de pouvoir faire état de la complexité du site : les besoins de surveillance, les nécessaires améliorations de confort, les envies de jeux et d'équipements plus ou moins sportifs, mais aussi les contraintes techniques (réseaux, voie de secours et de sécurité incendie,...), la circulation entre bâtiment...

Un des sujets délicats concerne les lieux masqués à la surveillance, les caches³. Elles sont prisées des élèves afin de pouvoir s'isoler du groupe, de la surveillance par les adultes, un ailleurs intime, réservé à un moment seul ou en petit groupe.

Évidemment, des comportements inadaptés sont à déplorer dans ces lieux, mais comme cela se passe au sein d'un groupe au milieu de la cour ou dans un angle mort des bâtiments... Pour autant, la transformation de la cour sous prétexte de facilité de surveillance ne doit pas bannir des lieux d'intimité ou de petits groupes. Le regard social pouvant être pesant pour certaines et certains dans certains cas, il est indispensable de ménager des espaces où il est possible de se mettre en retrait.

Un acte collectif

La gouvernance pour aboutir à la transformation réussie des lieux a une place majeure dans la réussite du projet. Et au collège, l'échelle et l'organisation a totalement changé par rapport à l'école primaire. Souvent de taille importante, du moins plus importante que les écoles, l'établissement collège accueille un nombre conséquent d'élèves mais aussi une multitude d'enseignants et de personnel administratif. Dès lors, le diagnostic d'usage ainsi que le partage du projet nécessitent d'adapter les outils afin d'avoir à la fois un comité légitime qui puisse opérer les décisions, mais aussi un canal de diffusion assez large. Dans certaines situations, il sera possible de partager l'acte physique de transformation avec un chantier ouvert ou semi-ouvert où des temps pédagogiques permettront de faire participer les élèves : la plantation, la réalisation d'une signalétique, la confection de mobilier... Partager l'acte de faire participe d'un côté à l'appropriation et offre aussi une expérience éducative transversale, ce qui dans le contexte du collège peut s'avérer propice à traverser les cloisons entre les classes.

¹ <https://theconversation.com/lutte-contre-le-harcelement-scolaire-ce-que-le-marketing-a-nous-dire-173756>

² Delalande, Julie. « La socialisation des enfants dans la cour d'école : une conquête consentie ? ». Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien, édité par Isabelle Danic et al., Presses universitaires de Rennes, 2010, <https://doi.org/10.4000/books.pur.27153>.

³ Ibid.

SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC À L'ARCHITECTURE, POURQUOI ? COMMENT ?

Les principaux acteurs...

La DAAC

La délégation académique à l'action culturelle (DAAC) décline les enjeux de l'éducation artistique et culturelle (EAC) avec pour objectif l'égalité d'accès des jeunes aux arts et à la culture. Tous les arts sont convoqués : arts visuels, son, spectacle vivant, cinéma, patrimoine, architecture... Interface entre les enseignants, leurs établissements et les structures culturelles, la DAAC aide à créer du lien entre milieux scolaire, artistique et culturel.

« Échanger, rencontrer, donner des clés de lecture aux jeunes reste l'objectif premier de l'approche de l'architecture. C'est une prise de conscience, une initiation, permettant de démontrer qu'il est possible de découvrir son quotidien à travers une démarche artistique et culturelle. » Agnès Barbier, Déléguée académique à l'action culturelle, & Sophie Debievre, adjointe à la Déléguée académique à l'action culturelle.

La Maison de l'Architecture Auvergne

La MAA est une association ayant pour volonté de diffuser la culture architecturale. Pour cela, plusieurs actions sont mises en oeuvre, à destination des acteurs professionnels, des curieux ou bien du jeune public : conférences, projections de films, voyages d'études, visites de chantier, interventions en milieu scolaire (visites commentées, ateliers, maquettes...)

La Route des Villes d'Eaux

« Les villes d'eaux du Massif central disposent d'un patrimoine thermal exceptionnel, qu'il soit matériel, immatériel, naturel ou paysager. Notre projet Culture Bains #2 vise à sensibiliser le jeune public à ce patrimoine et ainsi transmettre sa valeur et générer un sentiment de fierté de vivre dans une ville d'eaux... » Léa Lemoine, Cheffe de projets Patrimoine et innovation.

Dispositifs...

Les PREAC

Les PRÉAC sont des pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle. Ils réunissent le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les structures culturelles référentes et Réseau Canopé.

Le pass'Culture

Le pass'Culture est un dispositif divisé en deux segments. La part individuelle pour les 15-18 ans, qu'ils peuvent utiliser en autonomie. La part collective qui est attribuée aux collèges et aux lycées pour les élèves de la 6^e à la terminale. Elle est destinée à financer des activités d'éducation artistique et culturelle (EAC) dans le cadre scolaire.

Événements nationaux...

Les Journées Nationales de l'Architecture

Visites, ateliers, conférences, projections... Un éventail de possibilités pour raconter l'histoire passée et contemporaine de l'architecture. Les ministères de la Culture, de l'Éducation, et de la Jeunesse et des Sports ont lancé « Levez les yeux », afin de sensibiliser le public scolaire à l'architecture. En sortant de leurs classes et en regardant autour d'eux, les élèves peuvent ainsi prendre conscience de la richesse des éléments architecturaux qui les entourent.

Les Enfants du Patrimoine

«Les Enfants du Patrimoine» est une manifestation portée nationalement chaque année par les CAUE et accolée aux Journées Européennes du Patrimoine afin de rendre accessible divers sites et bâtiments au public scolaire.

Et le CAUE dans tout ça ?

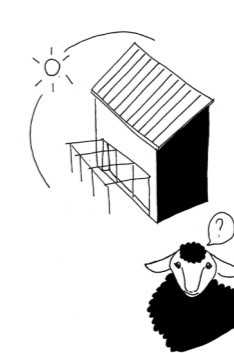
Depuis la création des CAUE par la loi sur l'architecture de 1977, la sensibilisation fait partie de nos missions au même titre que le conseil, l'information et la formation. Le jeune public fait partie de nos cibles, tout comme le

grand public, les collectivités et les particuliers. Le CAUE du Puy-de-Dôme s'inscrit dans les événements nationaux et les dispositifs existants et collabore régulièrement avec les autres acteurs.

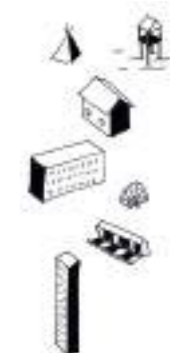
Plusieurs interventions et outils sont adaptables en fonction des établissements scolaires et des classes :

- des visites commentées : La Comédie, Parcours Route des Villes d'Eaux, Sabourin, les Forts (St-Floret, Meilhaud, Boudes)...
- des prêts d'expositions : Archi 20-21, les paysages du Puy-de-Dôme, Valeurs d'Exemples...
- des publications et un centre de ressources

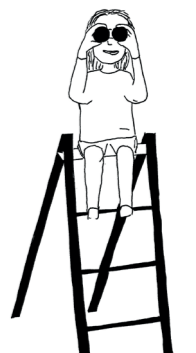
En 2025, le CAUE étoffe sa programmation jeune public avec trois parcours :



Architecture bio-climatique



Modes d'habiter



Le paysage à l'échelle

SENTIER DU PETIT CURISTE

DES OUTILS AU SERVICE DE LA SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC

Pour sensibiliser le jeune public, le CAUE du Puy-de-Dôme s'associe aux écoles et fait participer les classes à des parcours découvertes et balades apprenantes. Un itinéraire ludique, baptisé le « Sentier du petit curiste » permet de découvrir les stations thermales de Châtel-Guyon, Royat Chamalières, le Mont-Dore et La Bourboule, de manière interactive et éducative, tout en s'amusant.

La mise en place d'un parcours est une démarche à la fois ancestrale et innovante ; elle remet au goût du jour la flânerie. Ces parcours sont bien adaptés aux stations thermales puisque les premiers aménagements et les espaces publics, portaient justement sur la création de promenades, car la marche et la « cure de bon air » participent à la réussite du traitement. Aujourd'hui ces parcours permettent de découvrir ou se réapproprier le cadre bâti exceptionnel des stations thermales présentes sur le département.

Ces animations sont organisées dans le cadre d'une convention avec la « Route des Villes d'Eaux », à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture. Le « Sentier du petit curiste » s'adresse aux plus jeunes.

Apprendre dans un livre ou fabriquer des maquettes est une bonne entrée en matière, mais on peut aussi simplement regarder autour de soi, lever les yeux et scruter les immeubles, les maisons du début du siècle et ainsi aiguïser le regard à hauteur d'enfant. C'est également à l'occasion de la balade que l'on peut s'interroger et savoir si la ville est véritablement conçue pour les enfants. Nos parcours donnent des explications sur l'histoire et l'organisation des stations thermales. Ils offrent un condensé d'architecture et d'urbanité pour en faire émerger une lecture contemporaine et prospective.

L'essentiel serait de trouver l'équilibre entre l'ancien et le contemporain. L'objectif n'est pas simplement de juxtaposer les éléments du passé et du présent, mais plutôt de les fusionner de façon harmonieuse pour faire sens avec le lieu, ce qui était à l'origine la singularité des stations Thermales.

Durant la visite, il faut sans cesse adapter notre discours et parler avec simplicité, choisir des mots que comprennent les enfants. Nous proposons une participation active avec un jeu de questions-réponses, qui permet d'enrichir la connaissance des plus jeunes et de susciter leur curiosité.

Partant du centre de la station, longeant le parc thermal, les anciens thermes et les villas du siècle dernier, cette déambulation propose un pont entre histoire et modernité. Elle permet également de promouvoir l'architecture sous toutes ses formes et souhaite donner des clés de compréhension à nos plus jeunes. A travers cette action, c'est également l'occasion d'expliquer l'organisation savante complexe des stations thermales : le parcours de l'eau, le rôle fédérateur des espaces publics et du végétal, les éléments de l'architecture « prodigieuse » et celle plus « ordinaire », qui fondent et structurent les stations thermales. Moins spectaculaires que les bâtiments emblématiques, ces éléments singuliers qui jalonnent la journée du curiste, participent significativement à la qualité du paysage urbain et à son attractivité. Le patrimoine thermal que l'on observe fait souvent écho à un passé prestigieux, alors que de nombreux témoignages, des éléments du quotidien, disparaissent. L'architecture thermale soulève aujourd'hui de nombreuses questions, à travers les usages et le devenir des établissements de soins. Depuis quelques années, elles ont de plus en plus

orienté leurs pratiques vers le bien-être. Elles s'inscrivent désormais dans une politique d'aménagement respectueux de l'environnement et soucieuse en permanence de la conservation et de l'amélioration du cadre de vie.

Ainsi, explorer la cité thermale et comprendre le territoire, s'immerger dans le parc thermal et les rues de la station, c'est prendre conscience et reconnaître une cohérence d'ensemble. Mais c'est également considérer une approche locale des savoirs, en racontant les éléments même modestes du patrimoine, avec celles et ceux et surtout les plus jeunes, qui le vivent au quotidien.



REGARDS CROISÉS SUR LE TERRITOIRE



Une dimension culturelle et pédagogique pour sensibiliser le Jeune Public

« Cette action a fait naître un sentiment d'appartenance, une entité géographique, paysagère, historique, économique et sociale (...) »

* **PLU** comme Plan Local d'Urbanisme : document de planification qui régit l'aménagement du territoire.

i comme intercommunal : une échelle cohérente pour une démarche globale qui à terme remplacera les PLU ou POS des communes.

H comme Habitat (valant Programme Local de l'Habitat) : une politique de l'habitat

Le Département du Puy-de-Dôme, la Région AuRa et l'État ont signé une convention d'Éducation Artistique et Culturelle qui s'est adressée au jeune public. Cette animation, accompagnée par le CAUE du Puy-de-Dôme, s'est déroulée sur le territoire de la communauté de Communes Plaine Limagne. La communauté de communes a fait appel au collectif « Vous Êtes d'Ici », regroupant architecte, paysagiste et photographe pour proposer une « résidence paysage » durant sept semaines. La création artistique et le jeu étaient au cœur de cette animation.

Il était proposé aux jeunes participants de partir à la découverte de leur territoire à travers une approche ludique sous forme d'une chasse au trésor. Les jeunes participants ont exploré différentes thématiques touchant à l'urbanisme, au paysage et à l'architecture. À partir de ce jeu qui se déroulait sur l'ensemble des communes, le jeune public était invité à exprimer sa vision sur des lieux de vie actuels et d'imaginer le futur. Cette animation a été conçue sur la base d'une pédagogie active qui associe des enseignements techniques, des apports méthodologiques, des cas concrets d'observation du paysage et de l'architecture et des démarches participatives. Des mises en situation pratiques ont permis d'éveiller les curiosités.

À partir d'un « conte de territoire » dans lequel les enfants deviennent des héros, cette animation articulait plusieurs outils artistiques, photographies, dessins et maquettes, visant à comprendre les lieux de proximité, d'aller à la rencontre des habitants, en vue de recueillir de précieuses idées, nécessaires à la création d'une œuvre collective qui a ensuite fait l'objet d'une exposition.

Les jeunes participants sont allés à la recherche d'informations pour compléter le carnet de voyage. Chacune des communes concernées par l'appel à projet

est devenu le terrain de jeu, le socle de la résidence. L'ensemble des mots et photos était compilé sur des lettres formant le nom du territoire de « PLAINE LIMAGNE ». Ces lettres géantes faites de grillage, carton et papier mâché se sont transformées en une œuvre collective. Elle offrait ainsi aux visiteurs et notamment aux parents, une lecture sensible et inédite du territoire. À partir de cette création plastique, il était proposé d'ajouter une mise en récit du territoire, une forme de scénarisation, paroles des habitants et photos portraits. Enfants, élus et personnes ayant participé au jeu pouvaient intervenir au centre de cette ambiance visuelle et sonore, pour raconter leur « conte de territoire ».

Cette invitation à la découverte du patrimoine paysager, architectural et urbain s'est déroulée sur les communes d'Artonne, d'Effiat, de Randan, de Saint-André-le-Coq et de Saint-Sylvestre-Pragoulin. Elle a ouvert une « mosaïque de regards d'enfants », une idée selon laquelle, il est possible d'impliquer le jeune public, comme témoins et acteurs de l'avenir du territoire. Cette action avait pour première vocation de servir les outils de médiation de la Communauté de Communes et de donner l'occasion d'échanger et de communiquer sur le projet du PLUI-H*. Le deuxième effet, consistait à faire prendre conscience aux parents, dans le rôle de spectateur, des orientations du projet de territoire.

Chaque lettre prise indépendamment, exposait la représentation personnelle des enfants. Réunies, elles formaient un cercle vertueux qui témoignait d'une part de l'identité du territoire de Plaine Limagne, mais également de la diversité des regards, des vécus, des composantes de ce territoire.

Cette action a fait naître un sentiment d'appartenance, une entité géographique, paysagère, historique, économique et sociale, unie dans le passé, le présent et le futur autour de valeurs communes partagées.

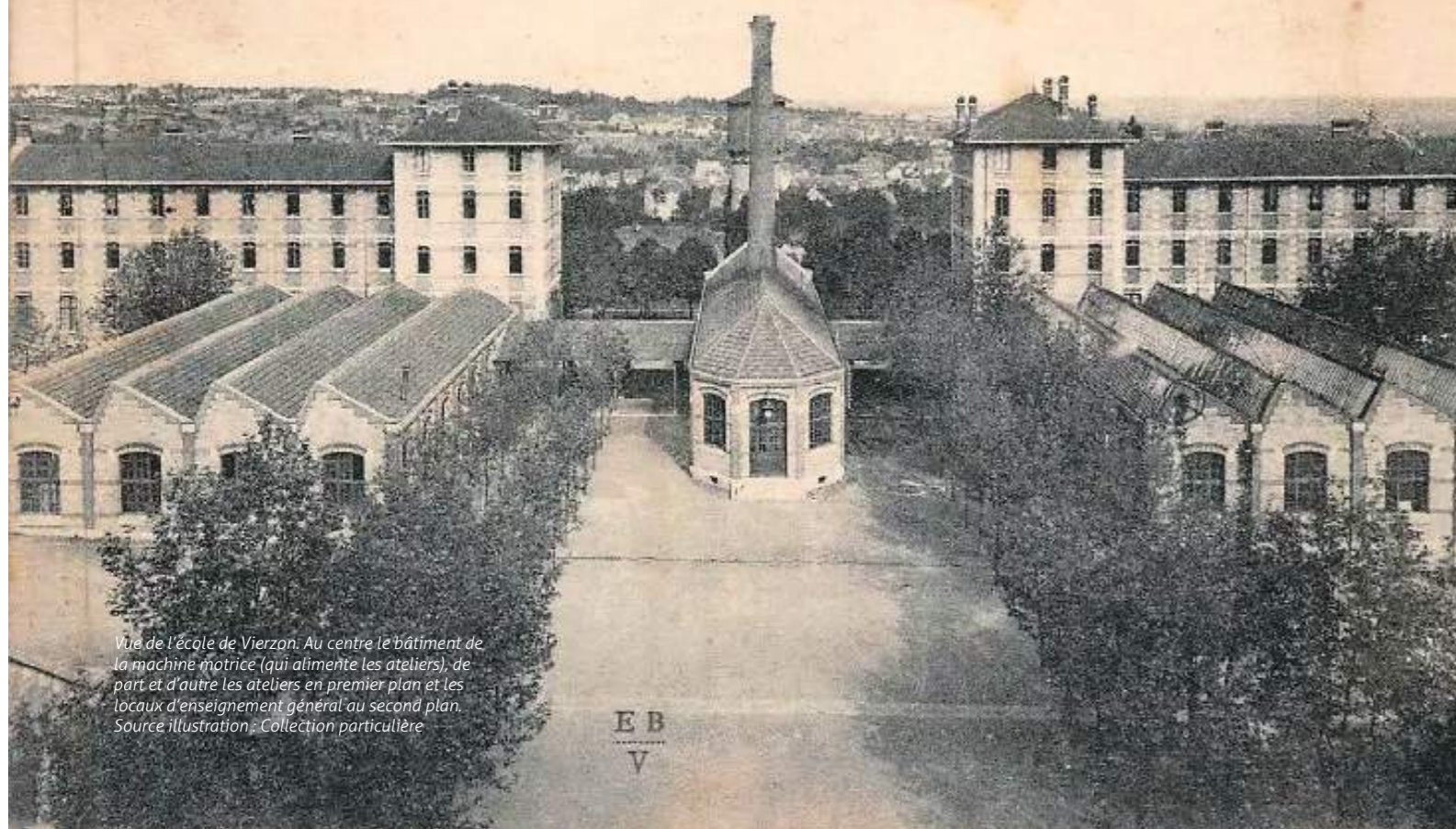
DE LA TRANSMISSION DES SAVOIRS À L'ARCHITECTURE DES LIEUX D'ENSEIGNEMENT

LE CAS DES ÉCOLES NATIONALES PROFESSIONNELLES

Les établissements d'enseignement sont des éléments marquants du paysage urbain, ils sont le lieu de savoir et d'éducation mais également un lieu d'échanges. Ce sont donc des lieux qui font sens, qui sont identifiables dans la ville. Pour autant, tous les établissements scolaires ne se ressemblent pas, ils sont le reflet de la manière d'envisager l'enseignement de leur époque, teinté de l'évolution des styles architecturaux.

A ce titre, les Écoles Nationales Professionnelles (ENP) sont issues d'un besoin de formation et d'une conception de l'enseignement spécifique qui en font un ensemble tout à fait singulier, exemple d'architecture de l'enseignement de la première moitié du 20^{ème} siècle.





Vue de l'école de Vierzon. Au centre le bâtiment de la machine motrice (qui alimente les ateliers), de part et d'autre les ateliers en premier plan et les locaux d'enseignement général au second plan.
Source illustration : Collection particulière

EB
V

Les premières ENP : mise en place de la filière technique

A la fin du 19^{ème} siècle, l'évolution des techniques de l'industrie, l'utilisation des machines et la division du travail invitent à réviser les méthodes de transmission des savoirs. L'enseignement des métiers techniques, dispensé dans les Écoles Primaires Supérieures (EPS) puis dans les Écoles Pratiques du Commerce et de l'industrie (EPCI), paraît alors insuffisant : les besoins de l'industrie nécessitent d'étoffer la formation par un enseignement général doublé d'un enseignement pratique.

Pour répondre à ces évolutions, les ENP sont créées par décret du 09 juillet 1881 suite à l'ouverture, à Vierzon, de la première « école nationale de l'enseignement primaire supérieur et d'enseignement professionnel préparatoire à l'apprentissage ». Cette école servira de modèle à toutes les ENP. Trois autres écoles seront créées avant 1900. L'objectif du programme était de renforcer la formation de contremaître en alliant un enseignement général et un enseignement technique au sein d'un même établissement. Les ENP avaient également pour vocation de préparer aux concours d'entrée dans les écoles des arts et métiers.

Leur conception, tout à fait novatrice, fait l'objet d'une procédure particulière dans laquelle le projet de l'architecte est soumis pour validation à une commission dédiée : « compte tenu du caractère exploratoire de ces ENP destinées à servir de modèles tant au point de vue du projet pédagogique qu'à celui du programme architectural, leur conception appelle pour chacune d'elle la nomination d'une commission chargée d'arrêter les plans définitifs de l'école [...] sous réserve de l'approbation ministérielle, et de surveiller l'exécution des travaux ».

Les ENP répondent donc à un programme spécifique alliant des lieux dédiés aux enseignements généraux et des ateliers de mise en œuvre pratique. Les services administratifs et les lieux de vie des étudiants sont inclus dans l'ensemble.

Les ENP sont situées au plus près des lieux de l'industrie pour répondre à une demande locale de formation. Ainsi, à Armentières, l'ENP comprenait des enseignements relatifs aux métiers de forgeron, menuisier et ferronnier.



1 / 2 - Lycée Gustave Eiffel à Armentières ; POP, © Ministère de la Culture (France), Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France / Amphithéâtre de physique-chimie

3 / 4 - ENP de Thiers (Lycée Jean Zay) : Détails architecturaux et ornements / Vue extérieure ; Archives photographiques 63, documents iconographiques numérisés

5 - Institut 'optique de Morez, amphithéâtre ; POP, © Région Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, ADAGP

6 - Lycée Jules Haag de Besançon, bas-reliefs des métiers ; POP, © Région Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, ADAGP



Le déploiement du programme

Pendant la période de l'entre-deux guerres, un premier décret, en 1921, prévoit l'ouverture de six nouvelles écoles, dont la moitié en bâtiments neufs. L'organisation de la conception évolue à cette époque et la réalisation de plusieurs établissements, Besançon, Morez et Thiers, sera confiée à l'architecte conseil de l'enseignement technique, Paul Guadet. À Thiers, la réalisation du bâtiment sera confiée à Jean Amadon, architecte Clermontois, qui reprendra la plupart des dispositions prévues par son prédécesseur. Entre 1927 et 1936, quatorze nouveaux établissements seront créés, à Chalons sur Saône, Égletons, Limoges ou encore Nancy. La plupart sont créés dans des bâtiments existants, anciennes ENS ou EPCI, et seulement quatre sont des constructions neuves, pour autant, les programmes neufs sont des projets d'envergure qui déploient une architecture empreinte des préoccupations de leur temps.

L'architecture des ENP nouvellement construites est inspirée des principes constructifs du mouvement moderne. L'utilisation du béton a permis d'ouvrir largement les bâtiments et de créer des volumes généreux et solennels. Les établissements sont marqués par le courant rationaliste, avec des fonctions clairement identifiables dans l'architecture du bâtiment. Ils sont aussi nourris de la pensée hygiéniste, avec un souci de l'entretien des locaux et une volonté d'aérer les espaces. Certaines ENP sont implantées en milieu rural donnant une large place à la nature dans l'aménagement de leurs abords. L'ornementation est recherchée, les décors de mosaïques, de sculptures en bas-reliefs et de ferronneries équilibrent la sobriété des volumes.

L'évolution des ENP

Les ENP ont été rattachées au ministère de l'éducation nationale en 1960 et sont devenues alors lycées techniques d'État. A partir de 1985 ces lycées ont amorcé la transition numérique et leurs locaux se sont transformés. La réforme des filières du bac en 1992 et celle de la voie technologique en 2000, avec leurs changements apportés aux contenus des enseignements dispensés, ont accéléré leur mutation.

Depuis le début des années 2000 et la refonte de la filière technique, les locaux dédiés aux enseignements pratiques ont perdu une partie de leur intérêt mais ces établissements ont cependant une grande capacité de mutation : « Force est de constater que la taille de ces établissements – décriée par leurs contemporains – a constitué un gage de pérennité et qu'ils continuent à s'adapter aux évolutions des pratiques ».

Conçues pour refléter la qualité de l'enseignement qui y était dispensé, les anciennes ENP impressionnent par leur taille et leur qualité architecturale et se présentent aujourd'hui comme un élément du patrimoine du XXème siècle. Le soin apporté à leur conception leur a permis de s'adapter aux mutations de l'enseignement et de continuer à donner une image valorisante des lycées.

“L'enseignement perpétue la mémoire du monde et lui redonne quotidiennement son sens, une parcelle de sens.”

A son échelle, le lieu d'enseignement, chargé d'histoire, permet de s'inscrire dans une histoire plus vaste et participe à l'enseignement.

7 - Détails architecturaux et ornements de l'ENP de Morez, © Région Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, ADAGP

8 - Détails architecturaux et ornements de l'ENP de Thiers

9 - Détails architecturaux et ornements de l'ENP de Besançon, © Région Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, ADAGP

10 - Lycée Ferdinand Buisson de Voiron ; © ARCANE et Kalice

11 - © Lycée Pierre Caraminot à Egletons

12 - lycée des portes de l'Oisans de Vizille à droite - © Marc Kossa

SOLASTALGIE : DERRIÈRE UN BEAU MOT, LE GRAND MAL DES JEUNES ?

Entre conscience écologique accrue et pessimisme environnemental généralisé et diffusé en continu, la jeune génération se retrouve en position délicate.

Comment gérer ce conflit nouveau et s'en accommoder, que faire pour l'atténuer...



Selon une étude menée par The Lancet Planetary Health parue en 2021, les jeunes seraient tous atteints d'éco-anxiété, ou de solastalgie. Qu'est-ce donc ? Ces deux termes recourent-ils les mêmes phénomènes ? Et, comme le proposait la théorie d'Alain Roger dans son court traité sur le paysage, que peut-on faire pour accompagner cet état in situ (par des actes territoriaux), ou in visu (en faisant évoluer le regard que l'on porte sur les choses) ? La perte d'espoir dans le futur est certainement une anxiété des jeunes qui doit interpeller les générations d'adultes. Cet article vise à exposer deux faits de sociétés issus des transformations subies par les écosystèmes et trouvant écho dans les représentations des sociétés. Si les affects associés sont partagés dans l'ensemble des classes d'âge de la société, il semblerait que la représentation des jeunes soit plus pessimiste, et surtout plus globale.

« La glace fondait dans les Spritzs,
c'était à n'y comprendre rien
Tout le monde se plaignait en ville du
climat subsaharien
On n'avait pas le moral (...)
Un monde nouveau, on en rêvait tous
Mais que savions-nous faire de nos
mains? »

Un monde nouveau, Feu ! Chatterton, Palais d'argile, 2021

De l'éco-anxiété ?

Ce phénomène de stress pré-traumatique ressenti par des individus face aux dérèglements climatiques est devenu massif. En 2021, The Lancet Planetary Health a publié une vaste étude sur l'éco-anxiété, interrogeant 10 000 jeunes de 16 à 25 ans dans dix pays. Résultat : 84 % se disent inquiets de l'avenir de la planète. Ils éprouvent de l'anxiété, mais aussi de la colère, de la tristesse, de la peur et de la culpabilité. Ces sentiments sont par ailleurs d'autant plus vifs que ces jeunes ont l'impression que les mesures prises sont insuffisantes, inadaptées ou inexistantes.

Fonte de la banquise à toute allure, incendies géants, perte massive de la biodiversité, déforestation, franchissement des limites de la planète... les (tristes et mauvaises) nouvelles sont nombreuses et accessibles, comme l'ensemble de l'information à l'heure actuelle. Et il est vrai que tout cela n'est pas réjouissant, d'autant plus quand on a l'impression de ne rien pouvoir y faire. Alors, la situation est-elle si dramatique que cela ? À priori OUI. Mais devons-nous rester impuissant et laisser les jeunes générations face à une vague d'anxiété ? Certainement, NON. Car cela n'est pas tant une nouvelle épidémie qu'une modification de nos perceptions du monde face à la multiplication des phénomènes visibles et perceptibles du dérèglement climatique. Cela n'est pas non plus un dérèglement qui apparaît soudainement, puisque les rapports de nombreux scientifiques et notamment du GIEC se font pessimistes depuis plusieurs décennies, mais plutôt un « décentrement » du point de vue sur le foyer qui perd son échelle locale au profit du global. Ce changement de perception est global mais plus fortement subi par les enfants et les jeunes.



Le sentiment océanique, défini par Romain Rolland en 1927, est un sentiment d'unité et d'appartenance au monde dans son immensité.

Il définit ce sentiment comme un état de conscience modifié qui survient, notamment, devant un paysage.

Il apparaît finalement que ce ne sont pas particulièrement les jeunes qui sont plus touchés que le reste de la population par ces sentiments vis-à-vis de l'état de la planète. Simplement, les jeunes sont, à tort ou à raison, plus pessimistes et sont persuadés que les petits gestes individuels (ne pas gaspiller, éteindre les appareils en veille, trier ses déchets) ne sont et ne seront pas suffisants. C'est par ailleurs en substance les résultats des conclusions du groupe 3 du GIEC. C'est le regard sur la situation connue de longue date qui a évolué au gré de la multiplication des discours et connaissances sur le sujet. Cette évolution est largement marquée par un sentiment fort d'impuissance et de spectateur malheureux face à des événements inévitables, qui nous touchent de près ou de loin. Plus on est touchés de près, plus on passe de la catégorie de l'éco-anxiété à la solastalgie.

Où de la solastalgie ?

Le terme de solastalgie est inventé et défini en 2007 par Glenn Albrecht, un philosophe australien. Il vient de la contraction de solacium en latin qui signifie le réconfort et de algos en grec ancien qui lui signifie douleur. Littéralement, la solastalgie est donc la douleur ressentie face à la perte de son environnement familier, habituellement source de réconfort. Aussi, ce sentiment viendrait également du fait que nous nous sentons appartenir à un monde tout entier : la planète (voir encadré sur le sentiment océanique). La circulation mondiale des informations et le partage d'images spectaculaires telles que la

déforestation de l'Amazonie, les incendies ravageant des pays entiers, etc. affectent les personnes en formant une crainte de voir disparaître leur habitat au sens large.

Glenn Albrecht, interpellé par des habitants de la région de Upper Hunter, réalise une enquête de terrain et forge son concept de solastalgie pour donner suite à ses conclusions. Les sécheresses à répétition et le développement de mines d'extraction à ciel ouvert dans la région impactent les habitants de longue date et provoquent chez eux un sentiment de détresse. Entre modification du paysage et association de ces transformations à des dégradations de leur environnement proche, les habitants vivent comme une épreuve ces transformations à l'œuvre.



Plus largement, la rapidité des changements visibles dans notre environnement, dans de plus en plus d'endroits, fait craindre la disparition de son « chez soi ». La solastalgie serait donc une forme d'éco-anxiété, mais touchant des personnes impactées par une transformation de leurs paysages sous l'effet du dérèglement climatique ou pas d'autres facteurs (des coupes rases par exemple pourraient elles aussi engendrer ce genre de sentiment). Elle est simplement décrite comme « le mal du pays » sans pour autant quitter son domicile, ou plutôt :

« *Le mal du pays, c'est le pays que l'on quitte. La solastalgie, c'est le pays qui nous quitte* » selon Alice Desbiolles.

Du local au global : un changement de génération qui fait un saut d'échelle

L'étude de mars 2023 de l'ADEME sur le « dialogue intergénérationnel sur l'environnement » précise en effet que les jeunes et les « juniors » (personnes de 55 à 75 ans) n'ont pas les mêmes termes et images pour parler de l'environnement. Les derniers utilisent des situations familières pour parler de l'environnement, et des expériences vécues telles que les saisons, la nature autour d'eux... Les premiers, eux, parlent de faits plus généraux : l'environnement ne correspond pas tant à ce qui les entoure qu'à ce qui va mal : la qualité de l'eau, des sols... Ce changement de rapport est peu analysé, et on ne peut que faire des hypothèses sur son origine : un éloignement à l'environnement et à la nature proche des jeunes publics ? un anthropocène qui s'explique mieux par des faits de sociétés mondiaux que par des relations

homme-milieu locales ? des habitants se revendiquant internationaux ? des mobilités plus lointaines et plus fréquentes ?

Se raccrocher au paysage et au local : donner des clés de compréhension et d'action

Les différents rapports et études sur les jeunes et leur rapport à l'environnement convergent vers une conclusion : les jeunes sont en demande de sources d'inspiration positives. Il s'agit non seulement de porter des discours moins anxiogènes mais aussi de donner un pouvoir d'agir. Ainsi, deux axes se détachent pour agir : développer (chez les jeunes et les enfants) ou renforcer (chez les adultes) les CPS « capacités psychosociales », et l'éducation au développement durable. Le premier axe vise à permettre aux publics d'interpréter et gérer



les émotions difficiles mais également de renforcer les pouvoirs d'agir, la capacité à coopérer...

Le deuxième quant à lui vise à donner des clés de lecture et des guides afin de donner l'opportunité à chacun de devenir acteur. A ce titre, les études sur les cours d'école Oasis sont un levier qui semble répondre à l'ensemble des critères. Le guide des « pistes pour agir » publié par la DRAPPS Occitanie en 2023 fait la liste de nombreux outils et programmes permettant d'agir sur ces deux axes (jeux, outils, formation et programmes, visites...). Si ces programmes sont très nombreux à destination des enfants (jusqu'à 18 ans), ils sont beaucoup moins nombreux chez les jeunes adultes. L'étude cite par ailleurs comme outil la « prescription de nature ». Née au Canada, il s'agit de prescrire une exposition à la nature afin d'améliorer l'état de santé et le bien-être psychologique... Attention toutefois à orienter vers des lieux de nature et des paysages qui ne fassent pas naître un sentiment de solastalgie, ou qui ne se révèle pas trop facilement comme anthropisé et en proie à des bouleversements. D'autres outils visent à rendre les jeunes acteurs de la protection de l'environnement. C'est le cas de l'initiative « jeunes reporters pour l'environnement », invitant les jeunes de 11 à 25 ans de réaliser des reportages écrits, audios ou vidéos en lien avec les objectifs de développe-

ment durable et dans l'esprit du journalisme de solutions.

Un devoir d'optimisme pour l'avenir ?

Alors, quoi de mieux pour cela que de mettre en avant les initiatives locales, ou de communiquer sur les qualités paysagères, environnementales de nos territoires. En effet, sortir des schémas globaux et mondiaux, en s'attaquant à des exemples plus restreints géographiquement, plus proches également, permet non seulement de se détacher d'une complexité qui semble hors de portée, mais également de donner un pouvoir d'agir aux personnes. Si le colibri ne sauvera pas la planète et les conditions de vie humaines actuelles, il peut toutefois regonfler sa légitimité et se féliciter de son action. Si les jeunes publics sont souvent accompagnés sur ces sujets, il s'agira peut-être également d'aller chercher les jeunes travailleurs ou les universitaires ?

Au-delà de la question de choix de l'habitation, de ses matériaux, donner des clés de lecture sur les implications du lieu et du mode d'habiter sont plus que jamais des outils nécessaires.

Comme le disait déjà Jean-Sébastien Soule lors du colloque pour les 30 ans de la loi sur l'architecture : « la mission de maïeutique quotidienne des CAUE est d'enseigner pour le futur et de présenter l'avenir sous un aspect dynamique plutôt que triste ».



LAISSEZ, LAISSEZ LES ENFANTS MARCHER

La troisième thématique du projet de structure, « paysages ouverts ? » entend mettre l'accent sur les évolutions des paysages en lien avec les activités humaines, au travers de réflexions sur l'agriculture, les paysages nourriciers, les coupes rases et les points de vue. Mais un paysage ouvert, c'est aussi celui que l'on peut traverser. Un paysage dont on peut franchir les limites, que l'on peut parcourir, où l'on peut évoluer librement. Or, la liberté de circuler des enfants s'est réduite drastiquement sur les dernières générations.

Au-delà des expériences et témoignages personnels, une étude¹ a montré une réduction très forte du nombre de kilomètres parcourus à pied et en autonomie, sur quatre générations, par des enfants de 8 ans issus d'une même famille et dans la même zone géographique : 9 kilomètres parcourus en autonomie par un enfant de 8 ans en 1926, 2 kilomètres en 1950, 1 kilomètre en 1976 et une centaine de mètres au même âge en 2007. Pourquoi cette distance et l'autonomie laissée aux enfants s'est-elle à ce point réduite ?

Différentes études, dont une étude anglaise² très complète sur le sujet des mobilités enfantines, montrent trois freins.

Tout d'abord, l'explosion du nombre de voitures sur les routes et l'augmentation de la vitesse, de la taille et du poids des véhicules sont un frein très prégnant. Les parents limitent l'autonomie accordée aux enfants dans leurs déplacements, dans une optique de réduction de

¹ Bird, 2007. *Natural Thinking. Investigating the links between the Natural Environment, Biodiversity and Mental Health.* Royal Society for the Protection of Birds.

² Shaw, Bicket, Elliott, Fagan-Watson, Mocca, Hillman, 2015. *Children's Independent Mobility : an international comparison and recommendations for action.* Policy Studies Institute, University of Westminster.

l'exposition des enfants à un risque d'accident. Ensuite, l'exposition médiatique aux faits divers génère une grande angoisse collective, alors même que la criminalité n'augmente pas. Le dehors, l'inconnu, l'altérité, sont perçus comme des dangers. Enfin, la parentalité a fortement évolué avec de grandes attentes sociales sur le rôle de parent. La norme sociale aujourd'hui limite l'autonomie des enfants, les parents craignant d'être considérés comme irresponsables ou laxistes.

La question de l'autonomie et de la liberté accordées aux enfants soulève des problématiques collectives : définition de l'espace public, place des enfants dans notre société et dans notre modèle politique et économique, définition de la sécurité, gestion du risque, santé publique...

Le frein numéro 1 évoqué par les parents étant la crainte d'un accident routier, l'aménagement du territoire peut apporter des réponses et des solutions.

D'un autre côté, le manque d'activité physique, la sédentarité et l'omniprésence des écrans génèrent d'autres types de dangers : problèmes de santé (maladies cardiovasculaires précoces, obésité, diabète, troubles psychiques), addictions, exposition à la violence en ligne, pédo-criminalité en ligne, harcèlement, solitude et repli sur soi...



LAISSEZ, LAISSEZ LES ENFANTS...

...ARPENTER

Mesurer la superficie d'un terrain par arpent et, p. ext., par toute autre mesure agraire. Parcourir d'un pas large et décidé.

...MARCHER

Suivre sa route, son chemin. Aller d'un endroit vers un autre en faisant une suite de pas à une cadence modérée.

...RÔDER

Aller et venir dans un lieu ou tourner autour de quelqu'un dans un but intéressé.

...FLÂNER

Avancer lentement et sans direction précise. Se promener au hasard et **sans hâte**. **Perdre son temps**. Se complaire dans l'inaction, dans le farniente.

...VAGABONDER

Aller; voyager au hasard, **à l'aventure**. Laisser aller son **imagination**, ses pensées. Dessiner un tracé sinueux, capricieux.

...DÉAMBULER

Aller au hasard des rues, marcher sans but précis.

...ERRER

Aller d'un côté et de l'autre sans but ni direction précise. Commettre une **erreur**, **se tromper**. **Donner libre cours à son inspiration**.

...CRAPAHUTER

Exercice à pied, marche en **terrain difficile**. **Progresser**, par reptation et sauts, en terrain difficile.

...DIVAGUER

S'en aller dans **n'importe quelle direction**.

...CHEMINER

Faire du chemin, avancer; le plus souvent à pied, en particulier quand il s'agit d'une marche lente et régulière ou d'une progression longue et pénible. Se modifier **graduellement**, évoluer, progresser.

...PROMENER

Mener **dehors** pour **prendre l'air**, pour distraire, pour voir des choses, pour flâner. Emmener avec soi par l'imagination. Se déplacer, avancer **avec lenteur**.



Pourquoi laisser nos enfants libres de circuler en autonomie ?

Donner de l'autonomie aux enfants a de nombreux avantages, pour eux en tant qu'individus mais aussi pour tous.

Tout d'abord, moins de sédentarité entraîne une meilleure santé. Ensuite, cela permet aux enfants le développement de compétences sociales : rencontres, opportunités de jeu avec d'autres enfants, confrontation à l'altérité, apprentissage de la gestion des conflits en dehors du regard et de la supervision des parents/enseignants...

Les enfants qui évoluent et jouent librement développent aussi leur imagination, leur créativité, et un meilleur sens de l'orientation une fois adultes.

Enfin, si l'espace public est adapté pour les enfants, il est plus confortable pour tous et notamment pour les publics fragiles. Plus les enfants investissent l'espace public, plus l'espace public devient agréable, sûr et serein, ce qui est bénéfique pour tous.

Cela encourage à retrouver des modes de vie plus communautaires et moins individualistes au travers d'une veille collective et croisée sur les enfants des

autres, recréer « des villages » même en ville, même en rase campagne. Cela nous est bénéfique à tous, enfants et adultes, en nous permettant de maintenir du lien social, des relations de voisinage, des échanges intergénérationnels...

Le sens des mots

Se déplacer, ce n'est pas forcément aller d'un point A à un point B.

Adultes, nous comprenons les déplacements comme du temps perdu, non rentabilisé, un moment qui nous contraint et qui nous échappe.

Enfant, le déplacement est le moment par excellence pour une échappée mentale, physique parfois. Les enfants, si on ne les en empêche pas, prennent le temps de faire des aller-retours, d'explorer, de questionner leur environnement.

La langue française est remplie de verbes évoquant le fait de se mouvoir sans but et en liberté, au sens propre comme au sens figuré, et nous montre le lien fort entre le fait d'avancer physiquement dans un lieu, au moyen de son corps, et le fait d'avancer mentalement, de progresser et d'évoluer; dans tout le temps long que cela exige.

Des situations de paysages différentes, mais où des aménagements permettent aux enfants de circuler.

Nous allons maintenant nous intéresser à différents exemples d'aménagements simples, dans le département du Puy-de-Dôme, qui permettent aux enfants de se déplacer dans des contextes très différents. Le premier se situe en zone péri-urbaine dans l'aire d'attraction de Clermont-Ferrand, le second dans une zone agricole coupée par deux infrastructures imposantes dans un paysage de plaine, l'une routière l'autre ferroviaire, et le troisième dans une zone rurale très peu dense.

Les trois exemples ci-après montrent qu'il est possible de créer des aménagements simples, en faveur de la mobilité des enfants.

Cela favorise également bien sûr, la mobilité de tous : adultes, personnes âgées... **L'enjeu majeur demeure dans la création d'un réseau, limitant les discontinuités entre les liaisons piétonnes.** Identifier les limites (infrastructures routières, ferroviaires...) est un premier pas pour agir. Ensuite, explorer les solutions possibles : instaurer des emplacements réservés dans le PLU(i), réutiliser une trame de chemins agricoles existants, restaurer les chemins ruraux, profiter d'un pont existant, installer des plantations...

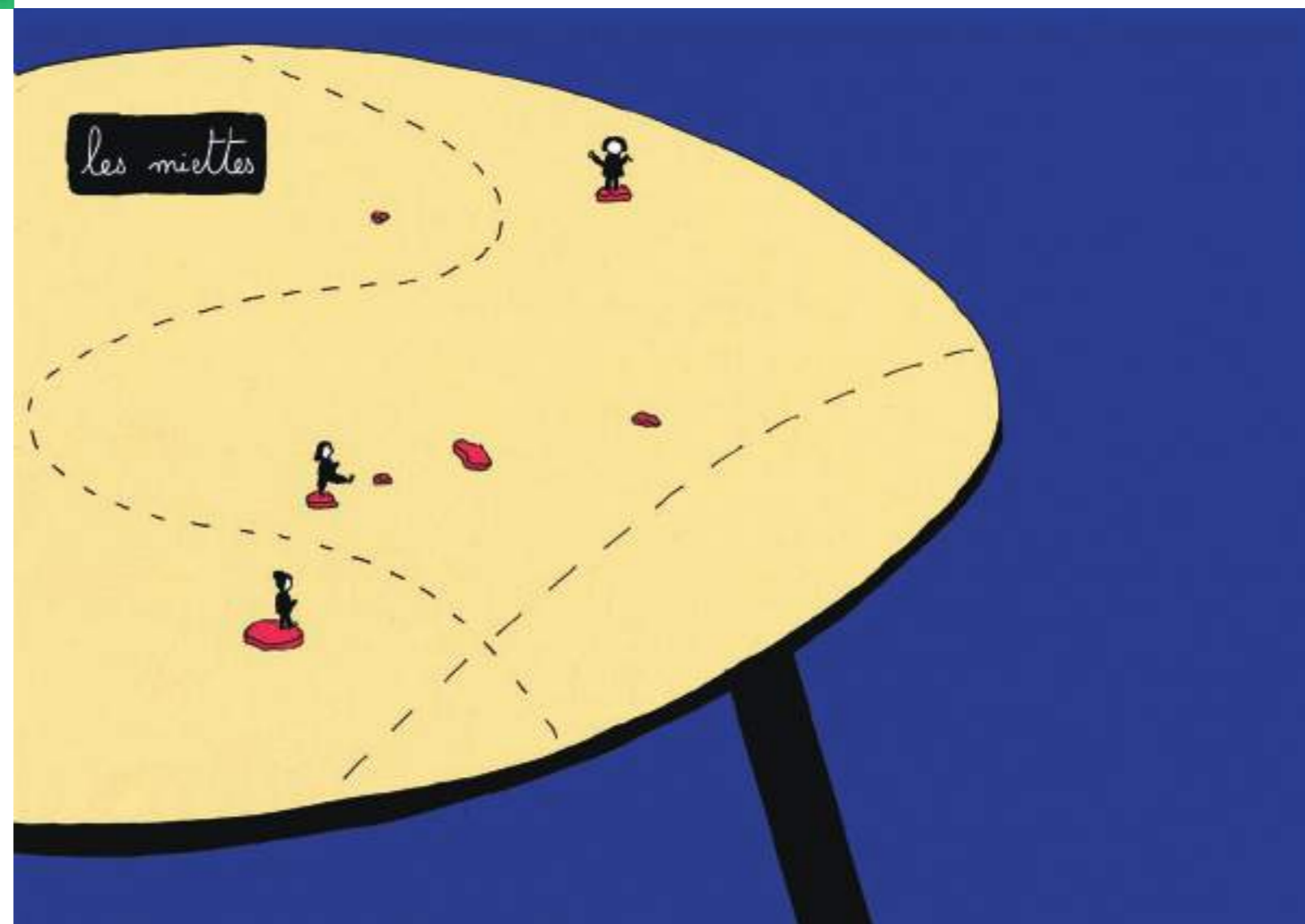


Que faire pour rendre un territoire accessible aux enfants ?

Comme évoqué précédemment, le refus d'autonomie aux enfants est lié à la prépondérance des voitures, toujours plus nombreuses, toujours plus rapides, toujours plus grosses, qui dévorent l'espace des bourgs, des villages, des villes, ne laissant plus que des miettes aux autres usages de l'espace public et en particulier aux usagers vulnérables tels que les enfants. Plus les aménagements de l'espace sont pensés pour la voiture, plus ils rendent la circulation aisée, rapide, et plus les gens ont tendance à se déplacer en voiture. En même temps, l'espace devient de moins en moins confortable pour les piétons (bruits, gaz d'échappement) et de moins en moins sécurisant (vitesse, pollution). Les parents vont par exemple préférer transporter leurs

enfants à l'école, à leurs lieux de loisirs, en voiture au lieu de les laisser y aller de façon autonome à pied. C'est un cercle vicieux.

La situation peut toutefois être renversée en remettant l'enfant en tant que piéton au cœur du projet d'aménagement : accepter de libérer de l'espace pour les piétons, élargir les trottoirs, sécuriser des itinéraires continus et pratiques pour se rendre aux équipements stratégiques depuis différents lieux. On pense bien évidemment à relier l'école en premier, mais ce peut aussi être les commerces (la première sortie à pied, seul, d'un enfant est bien souvent pour aller acheter le pain à la boulangerie), les terrains de sport...



GERZAT

Population

10 258 hab

(2021)

Densité

630 hab./km²

Plusieurs cheminements piétons créent des porosités dans un grand quartier d'extension pavillonnaire en zone péri-urbaine. Les quartiers pavillonnaires sont habituellement marqués par des îlots formant des enclaves, îlots que le piéton ne peut traverser, mais aussi par des rues en impasse et par la prépondérance de l'utilisation de la voiture.

Ce quartier-là à l'inverse, comporte de nombreuses liaisons piétonnes (en jaune sur la carte). Celles-ci prennent place notamment autour de l'école, mais aussi en direction du collège. Elles se trouvent parfois dans la continuité d'impasses pour les voitures, ou bien traversent les îlots de part en part.



CHAMBARON-SUR-MORGE

Population

1 792 hab

(2021)

Densité

128 hab./km²

La route départementale (en blanc sur la carte) et la voie ferrée (en noir) forment deux limites difficilement franchissables dans le paysage, et séparent les villages Cellule (où se trouvera la nouvelle école), Pontmort et la Moutade. Par ailleurs, il existe un maillage important de chemins agricoles (en jaune sur la carte). La commune souhaite aménager des liaisons piétonnes vers Cellule afin que les enfants puissent aller à pied en toute sécurité à leur future école, passant sous la route et sous la voie ferrée en améliorant les dispositifs qui existent déjà (longeant les ruisseaux, des chemins passent sous les ponts) et s'appuyant sur le réseau de chemins agricoles.



SAINT-HILAIRE-LA-CROIX

Population

368 hab

(2021)

Densité

23 hab./km²

L'unique restaurant de la commune se trouve au hameau de l'Arbre de la Ronce, à 1 kilomètre du bourg, soit 15 minutes à pied. Le long de la route reliant le centre-bourg au hameau, un cheminement pour les piétons a pris place, séparé de la chaussée par des plantations. L'aménagement permet de réduire la distance ressentie par les piétons en le rendant plus sécurisé mais aussi plus agréable.



Publié sous la direction de Dominique Désirée

Conception : CAUE du Puy-de-Dôme

Illustration et photographies si non créditées : CAUE du Puy-de-Dôme

Textes : Stéphane David, Dominique Désirée, Alexia Greffet, Léa Joanny, Dominique Moiriat, Thibault Racault, Pierre-Louis Ricard, Philippe Robbe, Baptiste Rougery.

Impression : FORM'ACTUEL by Drouin

CAUE du Puy-de-Dôme - Maison de l'Habitat - 126 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand - 04 73 42 21 20 - www.caue63.com

«L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.»

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

